



état des lieux compétitions et COVID au 25/09/2020

Mesdames, Messieurs les Présidents es des clubs franciliens,

Rappel : les départements sont répartis en 5 zones en fonction du niveau d'alerte : Vert - Alerte - Alerte renforcée - Alerte maximale et urgence maximale.

Principes :

1. Continuité et identité entre éducation et sport – Les scolaires auront accès aux gymnases ainsi que les jeunes dans les clubs.
2. Jouer dans la mesure du possible.

Sport associatif encadré :

En zones verte et alerte, l'ensemble des licenciés peuvent pratiquer.

En zones renforcées et maximale, seuls les mineurs associatifs pourront être accueillis (donc hors seniors qui sont écartés). Mais les adultes sont autorisés en plein air et pourront s'y entraîner.

MDH : seuls les mineurs associatifs et les stagiaires de la formation professionnelle pourront avoir accès aux salles.

Un décret est attendu ce week end, avec des instructions et des fiches applicatives en début de semaine.

ATTENTION

- Des instructions préfectorales seront diffusées.
- Les collectivités locales peuvent décider dès maintenant à appliquer les instructions ministérielles. Des cas nous remontent déjà.

Jauges dans les salles :

- En zone verte : 5 000 et plus si auto préfectorale,
- En zone alerte : 5 000 max sauf restriction du préfet,
- En alerte renforcée : 1 000 sauf restriction préfectorale

En résumé

- 1 - Pour ce week end des 26 et 27 septembre, on joue partout où on le peut, c'est-à-dire quand les municipalités n'ont pas devancé l'application des instructions dès samedi.
- 2 - Dès la semaine prochaine, diffusion par la fédération d'une communication à propos de la mise en œuvre des consignes ministérielles, sauf décisions locales.

- La fédération fera le point avec les présidents des ligues et les responsables des commissions d'organisation des compétitions, le 29 septembre après-midi en visio-conférence, sur les événements du week end des 26-27 septembre.

- Sur le territoire francilien, la ligue fera le point avec les comités départementaux le mercredi 30 septembre en visio-conférence, afin de poser l'organisation des semaines à venir et en informer ensuite l'ensemble des clubs franciliens.

Bon courage à tous. On joue partout quand c'est possible !

Georges Potard
Président ligue Île-de-France

sommaire

Éditorial

- état des lieux compétition & COVID au 25/09/2020 p. 1

Commissions

- développement
– appel à projets Hand pour Elles 2020 p. 2

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur
réunion du 7/09/2020 p. 3
réunion du 14/09/2020 p. 6



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)



3^e édition
APPEL À PROJETS

Mois Hand Pour Elles
du 15/10 au 30/11/2020

**POUR SOUTENIR L'ACCÈS
À LA PRATIQUE
DU HANDBALL FÉMININ !**

Hand Pour Elles

FDJ
FFHANDBALL

APPEL À PROJETS - ÉDITION 2020

La FFHandball et FDJ ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de la troisième édition de l'appel à projets *Hand Pour Elles*.

Ce dispositif, qui marque l'engagement commun de nos entités en faveur du développement du handball féminin, revient avec un nouveau format.

Vous pourrez participer en proposant une action à mener lors du mois *Hand Pour Elles* à destination des jeunes filles et femmes éloignées de la pratique et de vos licenciées afin de les fidéliser au sein de votre structure (nouveau 2020).

Vous recevrez prochainement l'ensemble des modalités de participation et le détail des dotations financières et matérielles attribuées aux structures éligibles, aux lauréats territoriaux et nationaux.

Modalités de participation à l'appel à projets

1. Je télécharge le formulaire "fiche projet"
<https://bit.ly/2QvAbsr>
2. Je consulte la liste des référents territoriaux "*Hand Pour Elles*"
<https://bit.ly/34Kygsa>
3. J'envoie ma fiche projet à mon référent territorial

compte-rendu de réunion

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 7 septembre 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer & Nathalie Lassalle – MM. Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard

Invités : M^{mes} Anne-Laure Bellier & Maïder Trentin – MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

Excusés : M^{me} Marie-José Gaudefroy & M. Robert Lafond

La séance débute à 18h00.

FORMATION

> Anne-Laure Bellier, CTS en charge de la formation, et Maïder Trentin, secrétaire du secteur formation étaient invitées, afin de présenter un point de situation concernant la mise en œuvre d'une certification Qualité de la formation IDF, et celle du déploiement de logiciel AGATE, qui prendra prochainement en charge tous les aspects administratifs et organisationnels pédagogiques de la formation, tant au niveau fédéral que territorial.

COVID19 ET REPRISE

> Une analyse des renouvellements de licences a permis de relever les noms des clubs encore sans licences ou avec peu de licences. Les listes ont été communiquées à chacun de nos huit départements.

Un club professionnel ayant souhaité imposer des tests avant rencontre avec l'un de ses adversaires franciliens, a permis à la COC fédéral de préciser la doctrine actuelle concernant les compétitions « amateurs » : à l'heure actuelle le protocole pour les compétitions amateurs ne prévoit pas des tests obligatoires des joueurs pour ces championnats. Les clubs amateurs opposés à un centre de formation n'auront aucune obligation à faire tester les joueurs, ils pourront donc participer aux rencontres.

Pour échanger sur la crise et les soucis rencontrés par les clubs, une visio-conférence réunira autour de la COC fédérale et le secteur médical mardi prochain en présence du président de la fédération. L'ensemble des présidents de ligue et médecins régionaux sont conviés à cette réunion afin d'établir un protocole pour les compétitions amateur. Pascal Baude a souligné l'impossibilité d'imposer des tests aux joueurs et joueuses sur les compétitions amateurs.

Concernant les problématiques avec certaines municipalités, Philippe Bana a participé à une réunion avec les Ministère santé et sport plus ARF ADF AMF et France urbaine, afin d'harmoniser les protocoles sur l'occupations des équipements sportifs. Un guide va être diffusé aux maires rapidement, ce qui devrait normalement simplifier les choses.

> **Le CNOSF communique :** Le 5 septembre, s'est tenue à l'hôtel de Matignon une réunion sur le sport et le plan de relance sous la présidence du Premier Ministre et en présence des deux ministres Jean-Michel Blanquer et Roxana Maracineanu. Ci-après quelques informations extraites de cette rencontre :

[...] Cette crise sans précédent a révélé la vulnérabilité du modèle sportif : la suspension, puis la reprise très progressive de toutes les activités et évènements sportifs ont eu des répercussions précoces et durables qui ont motivé le déploiement d'un soutien économique d'une envergure inédite.

Avec près de 3 milliards d'euros d'aides cumulées, les mesures d'urgence exceptionnelles mises en place par le Gouvernement ont permis de couvrir tous les champs du sport, qu'il soit professionnel ou amateur, et d'amortir les premiers effets de la crise. L'État a aidé le monde sportif de manière exceptionnelle et unique en Europe et reste mobilisé notamment pour faire en sorte qu'aucun club, aucune association ne ferme ses portes. À cet égard, il suivra de près, avec le mouvement sportif, l'évolution de la situation, notamment en matière de prise de licence. C'est avec cette préoccupation que le Ministère chargé des Sports avec ses partenaires, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence nationale du sport et le mouvement sportif ont lancé une campagne de soutien à l'activité « EnVie de sport ».

[...] Comme l'avait annoncé le Premier ministre, un mécanisme de compensation sera mis en œuvre pour couvrir une partie des pertes de revenus des organisateurs de compétitions sportives, liées aux mesures administratives de limitation des jauges. Les modalités pratiques et d'éligibilité seront validées rapidement.

En outre, un dispositif spécifique du plan de relance a été proposé au soutien du secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans, venant abonder le budget de l'Agence nationale du sport, et réparti en 3 enveloppes dont l'une est dédiée à la création d'emploi dans le secteur des associations sportives qui renforce le « plan jeune » et s'élève désormais à 40 millions d'euros.

L'ANS va être dotée de 120 millions supplémentaires sur 2 ans, ce qui marque une réponse certaine à une partie de nos attentes, notamment sur les aides aux équipements, à l'emploi et même aux PSF, dotés de 30 millions supplémentaires dont 9 pour accompagner le développement numérique des clubs et des fédérations.

Le Ministre a missionné l'Agence nationale du sport pour organiser une concertation avec tous ses acteurs, afin de faire une proposition qui regrouperait les différents systèmes d'aide à l'inscription ou la réinscription en clubs fédérés, assujettie à la prise de licence. Cette « allocation sport », appelons-la comme cela dans un premier temps, pourrait comprendre ainsi une participation financière de l'État, des collectivités territoriales et même du monde économique (comme c'est le cas avec les chèques vacances).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ÉLECTIVES SUR LE TERRITOIRE

> Pour la ligue

Prévue pour le 24 octobre prochain à la MDH. Alain Koubi, vice-président de la FFHandball, présidera la commission de contrôle des élections. Le SG de la ligue se calera avec lui sur l'organisation.

Les mesures de distanciation sanitaires limitant à 70 % de la jauge l'autorisation dans les salles, soit 210 places à l'auditorium de la MDH pour un besoin théorique de près de 400 places (260 clubs + administrateurs ligue + invités), la question de l'organisation se pose.

> Pour les comités

• Le CD91 a procédé vendredi 4 septembre à l'élection de son nouveau conseil d'administration pour la mandature 2020-2024. Celui-ci a renouvelé sa confiance à Robert Lafond, notre SG de ligue, au poste de président.

• Le CD77 vient de convoquer son Assemblée Générale Élective du vendredi 25 septembre 2020. En raison des conditions sanitaires actuelles, le lieu de l'Assemblée est en attente de confirmation

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF IDF

- > Le CROS IDF présente un programme mis en place par l'association FemiX Sports, à l'attention des femmes dirigeantes des ligues et comités. Cette association propose en effet à partir de novembre une formation d'un an, gratuite, intitulée « Hauts potentiels ». Ce programme a pour objectif d'aider les femmes dirigeantes et/ou anciennes sportives de haut niveau franciliennes, à prendre des responsabilités régionales et nationales. Le nombre possible de places est limité à 12. La ligue proposera la candidature de l'une de ses vice-présidentes.

LA DJSCS COMMUNIQUE

- > Comme il l'a fait depuis le début de la crise sanitaire, le Ministère chargé des sports a souhaité accompagner la rentrée sportive de l'ensemble des acteurs du sport avec la publication d'un guide de la rentrée sportive décliné en cinq fiches thématiques :
 - Établissements publics ;
 - Manifestations sportives et accueil du public ;
 - Pratique sportive ;
 - Protocole sanitaire ;
 - Stagiaires de la formation professionnelle.

Le ministère a également mis à jour son guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aqualudiques et espaces de baignade naturels.

Veillez trouver un lien vers l'ensemble de ces documents :
<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/guide-de-la-rentree-sportive>

Ces documents sont à jour des derniers décrets concernant les mesures COVID-19 et édictent notamment un protocole sanitaire en cas de suspicion ou de cas avéré COVID-19 positif dans le cadre d'une activité physique ou sportive. L'application de ces protocoles sera nécessairement adapté en fonction de l'évolution de la circulation du virus.

À cet égard, j'attire votre attention sur le fait que les départements franciliens sont identifiés en zones de circulation active du virus.

RECENSEMENT DES BESOINS SUPPLÉMENTAIRES EN LICENCES OFFICE 365 ET ZOOM PRO

- > Le président vient d'interroger les comités sur leurs éventuels besoins en la matière avec réponse attendue pour le 14 septembre prochain. La ligue pour sa propre organisation commande une licence Zoom Pro pour sa commission d'arbitrage et une autre pour le secteur formation. Parallèlement, 3 licences Office E1 sont aussi demandées pour le personnel.

LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE

- > Suite à la communication de la Ministre des Sports (cf page suivante), il est demandé à Nathalie Lassalle, en relation avec Rafik Heddid, d'organiser une communication débat avec les clubs par voie de visioconférence.
Une cellule fédérale traite, à ce jour, 20 cas.

NOUVELLES DES CLUBS

- > Nous sommes en copie d'une demande de vœu administratif du président du Noisy-le-Grand HB adressée au président du CDHB93. Il concerne la mise à la disposition des clubs, avant l'Assemblée Générale du samedi 26 septembre prochain, dans un délai raisonnable pour une bonne prise en compte des informations y figurant, la documentation comptable de l'exercice 2019.
- > Le HBC Conflans nous informe qu'il saisit le Jury d'Appel fédéral au sujet d'une décision de la CRL territoriale le concernant.

SERVICE CIVIQUE

- > Le dispositif Service Civique va voir une augmentation de son développement au cours des prochains mois. Ce sont ainsi 100 000 missions de Service Civique qui vont s'ajouter aux 140 000 missions actuellement réalisées chaque année. Cette dotation supplémentaire réaffirme la confiance de la collectivité nationale dans l'engagement de notre jeunesse et de toute la communauté du Service Civique pour l'intérêt général, la cohésion sociale et la citoyenneté.

Ce développement accru se traduit par 20 000 postes supplémentaires pour des recrutements débutant de septembre à décembre 2020.

Aujourd'hui, le nombre de jeunes demandé par l'ensemble des territoires du handball, dépasse l'enveloppe attribuée par l'Agence du Service Civique. Cette augmentation pourrait permettre de répondre à l'intégralité des besoins exprimés par lesdits territoires.

L'Agence du Service Civique vérifiera le respect de l'ensemble des principes propres au Service Civique, notamment l'absence de risque de substitution à l'emploi ou au stage, la qualité du tutorat, la réalisation de la formation civique et citoyenne, l'accompagnement du projet d'avenir des jeunes volontaires.

De manière à répondre au mieux aux demandes en Service Civique, des clubs des territoires, une visio sera proposée aux référent(e)s territoriaux service.

INTER COMITÉS IDF

- > La tenue des ICT de détection (pour la génération 2006) prévue à Bondoufle sur un seul site le samedi 26 septembre est confirmée. Organisation CD91.



Georges Potard
Président

La Ministre

Paris, le 02 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Il y a 6 mois, le monde du sport s'est trouvé confronté à une série de témoignages dramatiques. Cette déflagration a brisé l'omerta qui sévissait depuis trop longtemps dans le monde du sport laissant isolées plusieurs victimes, parfois très jeunes.

La lutte contre toutes les formes de violence, y compris sexuelles, est un engagement central de mon mandat en tant que ministre déléguée chargée des Sports

Alors que fort heureusement la parole commence à se libérer, le monde sportif a désormais rendez-vous avec l'histoire. Pour ne plus rien laisser passer. Pour ne plus laisser une victime seule. Pour tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité et favoriser l'épanouissement de toutes celles et ceux qui rejoindront nos clubs en métropole et en outre-mer à la rentrée. Et nous souhaitons qu'ils soient nombreux et en confiance.

Pour accompagner les dirigeants, les éducateurs, les bénévoles et les familles, j'ai souhaité un plan de prévention co-construit avec le mouvement sportif, les collectivités locales, les associations de prévention et d'aide aux victimes, les services territoriaux du ministère et les branches professionnelles que je remercie chaleureusement pour leur participation active.

A travers le kit de sensibilisation que je vous adresse aujourd'hui, je formule le vœu que dès cette rentrée 2020 nous manifestations notre mobilisation commune pour une vigilance bienveillante, afin que tous les pratiquants et leurs familles se sentent en sécurité lorsqu'ils pratiquent un sport ou nous confient leurs enfants.

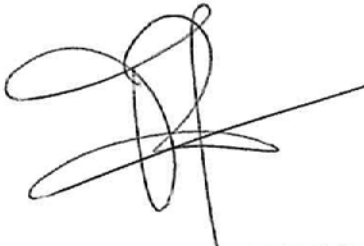
Vous pouvez télécharger ce kit dématérialisé sur notre site <http://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/>

Je sais mieux que personne l'engagement des dirigeants, des éducateurs et des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans les clubs. Les supports du kit que nous mettons à votre disposition valorisent l'engagement des clubs en faveur du respect, de l'épanouissement, du partage, bref des valeurs que nous prônons tous pour un sport inclusif, éducatif et responsable.

Mon Ministère est pleinement mobilisé pour vous accompagner, traiter les alertes et signalements en lien avec les directions départementales et orienter les victimes vers des associations d'aide.

Je compte sur votre implication pour diffuser et afficher dans vos locaux et équipements sportifs, les documents mis à votre disposition. Ce sont les vôtres.

Désormais, vous le savez, nous sommes tous concernés.



Roxana MARACINEANU

Le kit dématérialisé comprend : 2 affiches (dont une à destination du jeune public), 1 flyer, 1 plaquette fiche pratique, 2 clips vidéo (Ministère Chargé des Sports et Conseil de l'Europe). Les visuels sont déclinables pour impression sur différents supports (kakémono, bâche).

95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13
Téléphone : 01 40 45 90 00

compte-rendu de réunion

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 14 septembre 2020 en visio-conférence

- Présents :** M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
- Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
- Excusé :** M. Robert Lafond

La séance débute à 18h00.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ÉLECTIVES SUR LE TERRITOIRE

- > La prochaine assemblée générale électorale du Comité des Hauts-de-Seine clôturant la mandature et qui procédera à l'élection de son nouveau Conseil d'Administration, se déroulera le mercredi 14 octobre 2020 à 19h00 - salle du Palais des Sports Robert-Charpentier à Issy-les-Moulineaux (ou en visio-conférence). Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, George Potard et Jean-Philippe Mennesson représenteront la ligue.
- > L'assemblée générale électorale du comité de la Seine-et-Marne, se tiendra à Melun le vendredi 25 septembre 2020. Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, Christian Pastor et Robert Nicolas représenteront la ligue.
- > L'Assemblée générale électorale de la ligue est toujours fixée au 24 octobre prochain à la Maison du Handball à Créteil. Compte tenu des mesures barrières, la jauge utilisable de l'auditorium ne répond pas à nos besoins. La réunion se tiendra donc dans le gymnase numéro 1 de la MDH. Il sera équipé pour l'occasion en conséquence. Afin d'assurer la distanciation, des chaises seront ajoutées sur le terrain recouvert d'une protection spéciale. La sonorisation est adaptée.

RESSOURCE HUMAINES

- > Monique Ansquer a reçu notre nouvel apprenti Hugo Pelletier, arrivé mercredi 12 septembre pour être affecté au secteur « services aux clubs ». Titulaire d'une licence, il préparera, en alternance pendant un an chez nous, un diplôme de responsable marketing et communication. Béatrice Cosnard sera sa tutrice.
- > Anaïs Ricardo arrive, en stage d'apprentissage elle-aussi, au milieu de la présente semaine. Elle sera reçue par Monique Ansquer et Jean-Philippe Mennesson son maître de stage, pour travailler au service comptabilité. Elle prépare une licence professionnelle aux métiers de la gestion de la comptabilité contrôle de gestion.

ARBITRAGE

- > Le président du comité des Yvelines a saisi le bureau directeur, par courriel, d'une demande d'arbitrage dans un conflit opposant à notre sous-commission des jeunes juges arbitres, à propos de la rétrogradation momentanée d'un binôme composé d'un licencié des Yvelines et d'un licencié de l'Essonne. Après étude du dossier, des éléments présentés par le groupe d'évaluation des jeunes juges arbitres et de ceux présentés par le comité, le bureau directeur ne voit pas d'éléments suffisants à réformer la décision – mesurée et adaptée pédagogiquement à la situation – prise par le pôle PPF arbitrage, dont la forte compétence est affirmée par l'expérience de ses membres validée,

notamment, par de nombreuses saisons de responsabilités, passées ou actuelles :

- de présidence de commissions d'arbitrage départementales,
- d'arbitrage en élite,
- d'un CTF,
- de responsabilité de secteurs jeunes juges arbitres dans leur département respectif.

Le président de la ligue confirmera par écrit cette position, en répondant point par point aux arguments avancés par le comité 78.

DÉCÈS

- > Le handball sequano-dionysien et francilien est à nouveau durement touché. C'est en effet avec une très grande tristesse que nous avons appris la disparition de Malik Hached, président émérite du HBC Gagny. Bénévole engagé et homme dévoué, gabinien depuis toujours, Malik avait pris la présidence de son club de cœur en 1996. Il avait également œuvré à la tête de la COC de l'ex-ligue Île-de-France Est pendant plusieurs années. Le bureau directeur présente ses plus sincères condoléances à sa famille, ses amis et aux handballeurs gabiniens. La ligue était représentée à ses obsèques par Christian Pastor, président de notre commission sportive régionale.

LICENCES INFORMATIQUES

- > Deux licences Office ont été commandées à la DSI pour les besoins de nos stagiaires récemment embauchés.
- > Des licences Zoom Pro sont commandées pour les secteurs : arbitrage, discipline, et formation, afin de faciliter la tenue des visio-conférences sans limite de durée.

DOCTRINE DE REPRISE

- > Le protocole de reprise de nos championnats a été revisité par la fédération, à la suite aux nombreux échanges avec les ministères à ce sujet. Le président de la ligue et le président de la commission sportive territoriale sont invités à une visio-conférence, sur ce sujet, mardi 15 septembre. L'ensemble des présidents de ligues, des présidents de COC territoriales et des médecins de ligues sont conviés à cet échange organisé par la COC et le service médical fédéral. Il s'agira de participer à la finalisation du document, avec les avis et propositions des acteurs de terrain, afin d'être au plus près des préoccupations des clubs en liaison avec les contraintes de l'urgence sanitaire. Le principe est déjà acquis que les championnats démarrent.

À la suite de cette visioconférence, le président de la COC territoriale présentera le document validé aux présidents des commissions d'organisation des compétitions départementales, afin qu'il soit compris et opérationnel pour tout le monde.



Georges Potard
Président